



La politique d'austérité, c'est aussi au Conseil Général

La politique de promotion/avancement du Cg est largement en deçà de ce que permet le statut de la Fonction Publique Territoriale.

Quelques exemples:

Avancement au grade d'adjoint technique 1^{ère} classe :

32 agents remplissent les conditions statutaires, seulement 12 sont proposés par l'administration

Avancement au grade d'assistant socio-éducatif principal:

25 agents remplissent les conditions statutaires, seulement 5 sont proposés par l'administration

Promotion au grade d'attaché:

184 agents remplissent les conditions statutaires, 8 possibilités et seulement 2 agents sont proposés par l'administration

Promotion **au grade de rédacteur** : A l'allure à laquelle ça va, certains reçus à l'examen sont sur liste d'attente pour environ 15 ans...**Cette année, 41 reçus à l'examen** (de 2005 à 2010) sont sur liste d'attente et **seulement 3 sont proposés par l'administration.**

Austérité, mais pas pour tout le monde

Dans le même temps, nous apprenons que **les Conseillers Généraux se votent le maximum d'indemnités autorisés par les textes réglementaires** (délibération du 14 avril 2011) : Président : 5.512,13€ Vice-présidents : 3.19323€ autres Conseillers : 2.508,97€

ATTENTION: Tout est fait pour que la promotion soit une **promotrombine**. Sans mobilisation de <u>TOUS</u>, c'est la **primàlatrombine** qui nous attend au prochain virage. La crise ne doit pas servir de prétexte à une individualisation des carrières et traitements.

Si vous aussi vous voulez que ça change, réagissez, rejoignez-nous à la CGT!



Moi aussi j'adhère

Nom : Prénom : Adresse :

